

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Équipement des Maisons de Parcs naturels en lieux d'accueil didactique et informatif

N° action : 60

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

Cette fiche est en complémentarité avec les FA 45 et 56.

- Contexte :

Les deux Parcs naturels, PNAM et PNdG, chargés de la gestion quotidienne du projet de Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS) sont les premiers interlocuteurs des actions mises en place dans le cadre du PNVS. Les maisons des parcs naturels accueillent régulièrement les acteurs locaux et les partenaires engagés dans le développement de leurs territoires ainsi que des visiteurs. Elles constituent donc une première vitrine du projet de PNVS. Dans ce cadre, il est nécessaire de marquer visuellement leur appartenance au projet de PNVS dans leurs locaux et de communiquer sur les enjeux d'un tel projet, son périmètre, ses objectifs et les actions qui seront réalisées pour préserver, gérer et aménager le territoire.

En 2018, le Parc naturel de Gaume a réalisé un espace d'accueil "Eco-design" présentant son territoire au château de Rossignol (commune de Tintigny) dont la scénographie a été concrétisée avec des matériaux naturels, durables ou recyclés. À l'image de ce concept, et tout comme pour les portes d'entrée thématiques, les aménagements réalisés dans les maisons du parc seront issus de ressources locales et durables.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, va quant à lui investir prochainement l'ancienne école de Paliseul-Gare, mise à sa disposition par la Commune de Paliseul. Les espaces intérieur et extérieur disponibles permettront au Parc naturel d'y développer la Maison du Parc et les fonctions d'accueil et d'information didactique qui y sont liées. Un espace y sera dédié au Parc national.

Objectifs :

- 1. Informer les acteurs, partenaires et visiteurs du PNdG et du PNAM sur les enjeux, les actions à réaliser sur le territoire du PNVS et les objectifs à atteindre ;

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

2. Augmenter la visibilité du PNVS et son identité dans les maisons des parcs naturels ;
3. Valoriser les ressources locales du territoire et proposer des aménagements "Eco-design" favorisant le développement durable ;
4. Créer une expérience immersive pour les visiteurs au sein même des maisons des parcs.

Méthodologie :

A) Identifier les espaces disponibles dans les lieux d'accueil des maisons des parcs naturels

B) Réaliser les installations

1. Définition des scénographies à réaliser avec l'aide d'un scénographe professionnel et appel à projets auprès des artistes locaux pour la réalisation des structures extérieures.
2. Réalisation des travaux d'installations et des équipements.
3. Acquisition de matériels numériques



Espace éco-design au Château de Rossignol

- Localisation :

Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale à Paliseul
Maison du Parc naturel de Gaume à Rossignol

- Public(s) ciblé(s) :

Acteurs locaux
Partenaires des projets des parcs naturels et du PNVS
Citoyens et habitants
Visiteurs
Personnes à besoins spécifiques